

Questions orales

au-delà d'une enquête interne en instituant une enquête publique en règle sur la sécurité des CF-18?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je suis content de pouvoir répondre à certaines questions qu'on se pose.

Certains ont prétendu que les heures de vol des pilotes des CF-18 avaient été réduites de 3 p. 100. Ce n'est pas exact. C'est le nombre de pilotes actifs qui a été réduit. Par conséquent, la réduction de 3 p. 100 en question ne touche ni les pilotes de chasse ni les possibilités d'entraînement qui leur sont données.

Je ne suis pas au courant de l'achat dont parle la députée. Le comité permanent responsable de ce dossier effectue un examen en règle de la question. L'achat de ces appareils a commencé en 1979. L'honorable Allan McKinnon était titulaire du ministère de la Défense nationale la première fois que j'ai entendu des discussions à propos des CF-18. Nous avons corrigé certains problèmes qu'on nous avait signalés. Nous avons communiqué avec McDonnell Douglas. Nous avons suspendu la livraison des appareils pendant la période des achats tant que certaines déficiences, que nous avons relevées, n'eurent pas été corrigées.

Je rappelle encore à la députée que personne ne tient autant à la sécurité des pilotes, qui défendent notre pays aux commandes des avions de chasse du Commandement aérien, que leurs chefs d'escadrille et commandants.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Je suis persuadée que le ministre lui-même s'inquiète également des questions de sécurité et je n'ai absolument pas l'intention d'affirmer que lui-même et les membres des Forces armées s'en moquent éperdument.

Cependant, mon collègue me dit que depuis six ans, on n'a jamais chargé le comité permanent de se pencher sur le CF-18. Nous savons que les pertes en vies humaines et les accidents attribuables au CF-18 au Canada sont deux fois plus nombreux qu'aux États-Unis.

[Français]

Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Ces avions de chasse sont dangereux, c'est évident. Des gens sont morts, des vies sont en danger. Le ministre va-t-il annoncer aujourd'hui qu'il annule immédiatement les vols d'entraînement tactiques à basse altitude de

ces avions jusqu'à la tenue d'une enquête publique sur les CF-18 et sur les accidents dans lesquels ce chasseur a été impliqué?

[Traduction]

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le moratoire en question touche la formation en vol au Canada. Il durera 48 heures, soit jusqu'à 9 heures, le 25 avril.

La députée laisse entendre que le comité permanent ne s'est pas penché sur la vente de CF-18. Or, le comité examine les prévisions budgétaires chaque année et il a alors l'occasion de poser des questions au ministre et aux fonctionnaires du ministère. Le comité est maître de sa destinée et il peut décider de ce qu'il fera et à quel moment.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Eh bien, j'espère alors, comme le ministre l'a signalé, que le comité permanent se penchera sur le CF-18 et souscrira à une enquête publique.

Il y a une question beaucoup plus large. Le Canada continue de dépenser des millions de dollars pour construire notamment des bases d'opérations avancées dans les Territoires du Nord-Ouest, même si ces bases sont désormais inutiles, tout comme les essais de missiles de croisière aux fins d'attaque à basse altitude.

Le ministre va-t-il reconnaître maintenant qu'il est temps pour le gouvernement d'examiner non seulement la question du CF-18, mais également toute notre politique de défense, et d'ouvrir une enquête publique à ce sujet. Nous savons tous que le Livre blanc de 1987 est dépassé. Le moment n'est-il pas venu de procéder à une enquête publique sur toute la politique de défense du Canada?

• (1430)

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, tous les députés sont conscients de l'évolution géopolitique à laquelle on assiste dans le monde, et nous la voyons tous d'un très bon oeil. Cependant, certains d'entre nous ne sont peut-être pas aussi certains que la députée que la meilleure façon de faire face à l'instabilité qui découle à l'heure actuelle de l'évolution en question, consiste, pour nous tous, à se munir d'un parapluie et à affirmer que la paix est maintenant un fait accompli.